

Quoi faire si un membre de mon club a contracté la COVID-19 ?

- 1) Prévenir **SANS DÉLAI** sa communauté (Ne jamais cacher ou tenter de dissimuler)
- 2) Rassurer
- 3) Rappeler les consignes d'hygiène

Messages-clés proposés

Cas suspecté/confirmé qui a fréquenté les installations de votre club :

- La santé de nos membres est une priorité.
- Plan d'action émis par votre service de santé local et suivre ses mesures.
- Personne n'est à l'abri de contracter le virus.
- Surveillez vos symptômes.
- Respectez les consignes demandées et/ou ordonnées par les gouvernements
- Nous participons à l'effort collectif pour diminuer la propagation.
- Nous prenons toutes les mesures d'hygiène possibles afin de diminuer les risques de contamination dans toutes nos installations.
- Prenez soin de vous et de vos proches. Soyez solidaires.

Courriel proposé

Chers membres,

Une personne affectée par le virus COVID-19 s'est retrouvée dans nos installations et a pu être en contact, direct ou indirect, avec certains d'entre vous.

Sachez que la situation a été signalée au [service de santé local] qui a mis en place les mesures prescrites pour les personnes qui auraient pu être en contact avec cette personne.

Le [service de santé local] fait les recommandations suivantes à nos membres qui auraient pu être en contact avec cette personne affectée.

[Liste de recommandations]

Nous tenons à vous rappeler que tous les efforts sont mis en œuvre afin d'assurer la sécurité de tous et que nous avons pris toutes les mesures d'hygiène possibles afin de limiter les risques de contamination dans toutes nos installations.

Nous vous invitons à participer à l'effort collectif afin de diminuer le plus possible la propagation. Il est donc important de respecter les consignes issues des gouvernements provincial et fédéral

Si des questions ou si vous présentez des symptômes, veuillez contacter 1-877-644-4545.

Voici lien où vous pouvez suivre les recommandations à jour du gouvernement du Québec :
<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Soyons solidaires! Surtout, soyez prudents, prenez soin de vous et de vos proches.

Signature

Médias sociaux proposé

COVID-19 CAS SUSPECTÉ/CONFIRMÉ

Nous avons été avisés qu'une personne fréquentant nos installations aurait contracté la COVID-19. Sachez que le [service de santé local] a pris cette personne en charge et a mis en place les mesures prescrites pour diminuer au maximum les risques de contamination.

Si vous avez des questions ou présentez des symptômes, veuillez contacter 1-877-644-4545.

(Lien vers recommandations du service de santé local.)

Lien vers le site du gouvernement dédié à la situation de la COVID-19 : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

-30-

Avis de non-responsabilité. Cette chronique constitue un instrument d'information. Aucune personne qui est un membre, un administrateur, un employé ou un consultant de la Fédération de natation du Québec n'accepte ni n'assume de responsabilité ni n'a d'obligation envers qui que ce soit relativement à ce document. Vous devez obtenir des conseils juridiques particuliers sur tout point précis vous concernant.

Fédération de natation du Québec

Téléphone : 514 252-3200

Courriel : fnq@fnq.qc.ca

Source : [Sportcom](#)